

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil treize, le 11 décembre 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Guy BOURQUIN, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Francis GERARD, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires** et Jean-Claude VALLAT et Bernard VIATTE **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs Alain BERGER, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Gérard FESSELET, Hervé FRACHISSE, Claude GIRARD, Daniel KUNTZ, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Evelyne MANTEY, Sylvie MANZONI, Maurice NICOUD, Pierre OSER, Françoise PELCAT, Jean Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Elghazi ZOUNDARI.

**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Alain BERGER à Jean-Claude VALLAT, Josette BESSE à Jean-Claude JACOB, Jean-Claude BOUROUH à Jean-Louis HOTTLET, Gérard FESSELET à Arlette ECABERT, Hervé FRACHISSE à Bernard VIATTE, Claude GIRARD à Bernard TENAILLON, Daniel KUNTZ à André HELLE, Bernard LIAIS à Robert NATALE, Françoise PELCAT à Daniel BOUR, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER.

**Assistaient à la séance :** Pierre SCHIRCH

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
4 décembre 2013	4 décembre 2013	En exercice	42
		Présents	26
		Votants	34

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Arlette ECABERT est désignée.

**2013-08-07 Budget Général-Décision Modificative n°3**

*Rapporteur : Denis BANDELIER*

## **I. Budget annexe Bâtiments relais Beaucourt et Delle transférés à la SEM**

Suite à l'apport en nature des deux bâtiments à la SEM, il convient de reverser les cautions versées par les locataires à la SEM. Les budgets annexes ne disposant pas des crédits nécessaires, il convient de faire un apport du budget général à ces derniers.

Investissement : Dépenses : Compte 2031 :	- 16 678.00 €
Investissement : Dépenses : Compte 27638 :	+16 678.00 €

## **II. Budget annexe Gare de Delle**

*Vu la délibération n°2013-07-14 du conseil communautaire du 31/10/2013 relative à la DM n°1 Budget annexe Gare de Delle,*

Il convient d'apporter une subvention du budget général au budget Gare

Investissement : Dépenses : Compte 261 :	- 150 000.00 €
Investissement : Dépenses : Compte 2031 :	- 50 000.00 €
Investissement : Dépenses : Compte 2042 :	+ 200 000.00 €

## **III. Contrat de rivière/Budget Service eau**

En 2012 des subventions pour un montant de 110 080.00 € ont été accordées par le Conseil Régional dans le cadre du contrat de rivière. Ces dernières ont été budgétées en recette de fonctionnement sur l'exercice 2012, puis basculées en rattachement de produits sur le budget général 2013.

Or, il s'avère que ces subventions ont été imputées sur le budget du service eau.

Il convient donc de procéder à l'annulation de ces écritures de rattachement :

Fonctionnement : Dépenses : Compte 023	- 110 080.00 €
Fonctionnement : Dépenses : Compte 673	+110 080.00 €
Investissement : Recettes : Compte 021	- 110 080.00 €
Investissement : Dépenses : Compte 204133	- 100 000.00 €
Investissement : Dépenses : Compte 2135	-10 080.00 €

## **IV. Réimputation**

A la demande de la trésorerie il est nécessaire de régulariser l'imputation d'un bien non amortissable.

Pour cela les écritures suivantes sont à réaliser :

Investissement : dépenses : Compte 21318	+ 2 292.47€
Investissement : recettes : Compte 21531	+ 2 292.47€

90053 Code INSEE	Communauté de Communes du Sud Territoire Budget Général (80000)	DM n°3 2013
---------------------	--	-------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire**

Subvention BA Gare/ régularisations SEM/ caution B

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-023-020 : Virement à la section d'investissement	110 080,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>110 080,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-673-833 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	110 080,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 87 : Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>110 080,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>110 080,00 €</b>	<b>110 080,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-021-020 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	110 080,00 €	0,00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>110 080,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2031-90 : Frais d'études	88 878,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>	<b>88 878,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-204-133-833 : Départements - Projets d'infrastructures d'intérêt national	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-204-2-90 : Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	0,00 €	200 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées</b>	<b>100 000,00 €</b>	<b>200 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-21318-020 : Autres bâtiments publics	0,00 €	2 292,47 €	0,00 €	0,00 €
D-2135-020 : Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	10 080,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-21531-020 : Réseaux d'adduction d'eau	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 292,47 €
<b>TOTAL 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>10 080,00 €</b>	<b>2 292,47 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 292,47 €</b>
D-261-90 : Titres de participation	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 26 : Participations et créances rattachées à des participations</b>	<b>150 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-27638-90 : Autres établissements publics	0,00 €	16 878,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00 €</b>	<b>16 878,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>328 768,00 €</b>	<b>218 970,47 €</b>	<b>110 080,00 €</b>	<b>2 292,47 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>-107 787,53 €</b>		<b>-107 787,53 €</b>

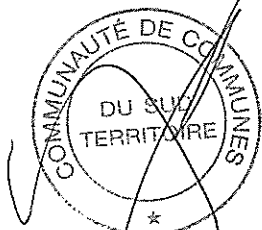
Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver la Décision Modificative n°3 du Budget Général selon le tableau ci-dessus

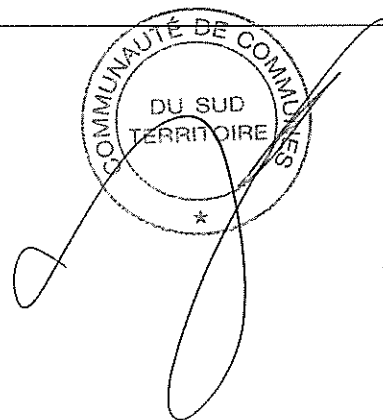
Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

**Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture le 18 DEC. 2013  
Et publication ou notification le 18 DEC. 2013**

Le Président,



Le Président,



Préfecture du Terr. de Belfort

18 DEC. 2013

Service Courrier